# CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE EN LIGNE DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES

**SOCIETE DEUX ALPES LOISIRS**
SA au capital de 8 899 133,96 €
RCS Grenoble n° 064 501 406
Siège social : Immeuble Le Meijotel-38 860 DEUX ALPES
N° TVA Intracommunautaire : FR 94 064 501 406
N° Tel : +33 (0) 4 76 79 75 01
N ° Fax : +33 (0) 4 76 79 75 18
Courriel : skipass.DAL@compagniedesalpes.fr
Exploitant le domaine skiable des DEUX ALPES,

Ci-après dénommée « l'Exploitant ».

## ARTICLE 1. GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions entrent en vigueur **à compter du 1er Octobre 2016.**

La validation d'une commande conclue sur le module de vente en ligne de l'Exploitant à l'adresse **www.skipass-2alpes.com** implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée(s) le(s) « Client(s) ») aux présentes conditions particulières de vente en ligne.
Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des titres de transport sur remontées mécaniques » (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) ») affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.
Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Conformément à l'article 1369-4 du Code civil, l'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.
Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

## ARTICLE 2. PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au Client d'enregistrer ou recharger un titre de transport sur un « support », « carte mains- libres » ou « keycard » rechargeable.

Il s'agit de Titres dits « mains libres », édités sur des supports « cartes à puce » rechargeables via le site Internet de l'Exploitant, et permettant de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

Rappel : le Titre est composé d'un support sur lequel est encodé un titre de transport, et d'un justificatif de vente envoyé par courriel au moment de la confirmation de l'achat ou du rechargement effectué en ligne.

NB: Afin de bénéficier de la procédure « perte ou vol des Titres » définie à l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation des Titres, le Client doit fournir impérativement à l'Exploitant ce justificatif de vente.

Les caractéristiques des différents Titres proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité…) sont présentées dans la grille tarifaire consultable depuis le site Internet susvisé.

## ARTICLE 3. MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet de l'Exploitant que si le Client s'est clairement identifié :

- soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel,
- soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des Titres.
Conformément aux exigences de l'article 1369-5 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.
L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un courriel. Ce courriel contiendra un récapitulatif de tous les produits dont le Client aura confirmé la commande et constitue le justificatif de vente visé à l'article 2.

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, les commandes en ligne complètes (règlement, justificatifs et photographies le cas échéant inclus) doivent être impérativement conclues sur le site Internet de l'Exploitant au plus tard le **dixième jour** (pour l'étranger et les DOM-TOM) et le **septième jour** (pour la France métropolitaine) avant le premier jour de validité du Titre, afin que le Client puisse recevoir ses Titres à domicile.
A défaut de respecter ces délais, le Client ne pourra recevoir sa commande à domicile.

Les commandes en ligne complètes (règlement, justificatifs et photographies le cas échéant inclus) peuvent être conclues sur le site Internet de l'Exploitant au plus tard la **veille** avant le premier jour de validité du Titre.
Dans ce cas, le Client doit retirer ses Titres à son choix soit auprès d'un point de vente de l'Exploitant soit auprès d'un partenaire (ex : Office du tourisme) en tenant compte des horaires d'ouverture de ces derniers.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

## ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

### 4.1. Généralités

Les prix indiqués sur le site Internet sont des prix T.T.C. en Euros tenant compte du taux de T.V.A. en vigueur au jour de la commande.

Il est précisé que les frais de port sont à la charge du Client, pour une somme forfaitaire de quatre euros toutes taxes comprises (4€ TTC) en lettre prioritaire ou de six euros toutes taxes comprises (6€ TTC) en courrier suivi, selon son choix.

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire à distance.
Le paiement par carte bancaire est sécurisé via le Crédit Mutuel, en collaboration avec CYBERMUT (serveur de paiement sécurisé « on line » du Crédit Mutuel), qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.
Pour les tablettes, le paiement par carte bancaire est sécurisé via Lyra Network Service Payzen MPos (lecteur de carte bancaire fournit par Lyra Network) en collaboration avec le Crédit Mutuel, qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué par TPE de proximité à paiement immédiat.

A aucun moment, l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'Exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

### 4.2. Paiement en deux mensualités (offre valable jusqu'au 04/12/2016)

**Jusqu'au 04/12/2016 inclus et exclusivement**, le paiement en deux mensualités égales par carte bancaire et sans frais est accessible à tout Client (personne majeure exclusivement) pour toute commande d'un **pass saison 2016/2017.**
Le prélèvement des échéances sur la carte bancaire du Client se répartit selon la date de la commande comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| | **Dates des prélèvements automatiques** | |
|---|---|---|
| **Date de la commande** | Commande passée entre le 1er et le 20 du mois (M) | Commande passée entre le 21 et le 30 ou 31 du mois (M) |
| 1ère échéance | Prélèvement de la moitié du montant dû le jour de la commande | Prélèvement de la moitié du montant dû le jour de la commande |
| 2nde échéance | Prélèvement du solde le 2 du mois M+1 | Prélèvement du solde le 15 du mois M+1 |

Exemple : pour une commande d'un montant total TTC de 1200,00€ le 10/11/16, deux prélèvements automatiques de 600,00€ l'un le 10/11/16 et le second le 02/12/2016.
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0%. Montant total dû : 1200,00€.

Pour ce faire, le Client s'engage à communiquer les informations relatives à sa propre carte bancaire sur la plate-forme Cybermut (site Internet sécurisé). Le Client s'engage expressément à ce que sa carte bancaire soit en cours de validité jusqu'à la dernière échéance susvisée et que chaque prélèvement prévu soit inférieur au plafond autorisé par son organisme bancaire.

**Pour toute commande effectuée à compter du 05/12/2016**, le paiement s'effectuera exclusivement au comptant (voir dispositions de l'article 4.1 ci-dessus).

## ARTICLE 5. ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR L'EXPLOITANT

### 5.1. Le paiement au comptant

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du Client lors de la passation de la commande.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue le justificatif de vente visé à l'article 2 et qui contient le récapitulatif de commande.

### 5.2. Le paiement en deux mensualités (offre valable jusqu'au 04/12/2016)

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du Client pour la moitié du montant total toutes taxes comprises de la commande lors de la passation de ladite commande.

Le refus d'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque pour la moitié du montant total précité de la commande entraîne l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue le justificatif de vente visé à l'article 2 et qui contient le récapitulatif de commande.

Clause de réserve de propriété :
Dans le cas du paiement en deux mensualités, les Titres resteront la propriété de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral de leur prix mais le Client en deviendra responsable dès leur remise matérielle.

En cas d'incident de paiement sur la seconde échéance, le montant total de la commande correspondante devient immédiatement exigible. A défaut de paiement dudit montant, l'Exploitant se réserve le droit d'invoquer la clause de réserve de propriété (cf. ci-dessus) afin d'obtenir la restitution des Titres.

## ARTICLE 6. LIVRAISON DE LA COMMANDE

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, le Client a le choix :

- soit de se faire livrer à domicile à l'adresse indiquée à cet effet par le Client,

Sauf cas de force majeure, l'Exploitant s'engage à livrer par la Poste les Titres au plus tard le **troisième jour** pour la France métropolitaine et au plus tard le **sixième jour** pour l'étranger et les DOM-TOM avant leur premier jour de validité (le cachet de la Poste faisant foi).

- soit de retirer ses Titres dans le point de vente de l'Exploitant ou auprès du partenaire choisi par le Client, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces derniers.

La copie du **justificatif de vente** (l'accusé de réception par courriel) sera alors exigée ainsi qu'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les Titres commandés ne pourront pas être délivrés.

## ARTICLE 7. SPECIFICITES DU RECHARGEMENT EN LIGNE

Le « support », ou « carte mains libres » ou « keycard » peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'Exploitant via le site Internet, au plus tard une (1) heure avant le début de validité du Titre choisi.

Le paiement se fait par carte bancaire à distance. Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'Exploitant au Client, lequel devra conserver ce **justificatif de vente**, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du Titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres ».

## ARTICLE 8. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L 221-2 9° du Code de la consommation, la vente des Titres n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

## ARTICLE 9. MODIFICATION/ANNULATION DE COMMANDE

Une fois la commande du Titre confirmée par le Client, le Titre commandé ne peut pas être remboursé ni repris, ni échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

## ARTICLE 10. SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le Service Relations Clients est à la disposition du Client :

*Tel : +33 (0)4 76 79 75 01*

*Adresse postale : Immeuble Le Meijotel-38 860 DEUX ALPES*

*Courriel : skipass.dal@compagniedesalpes.fr*

## ARTICLE 11. RESPONSABILITES ET GARANTIES

L'Exploitant n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.
La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

## ARTICLE 12. MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000.230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.
Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le **justificatif de vente**, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

## ARTICLE 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments (graphisme, photos, logo…) du site Internet sont constitutifs de droits de propriété intellectuelle appartenant à l'Exploitant ou exploités par ce dernier.
Toute reproduction d'un élément dudit site ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable de l'Exploitant.

## ARTICLE 14. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL 128.

Le traitement de données personnelles tiré de la vente en ligne a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les Clients communiquent sur le site Internet permettent à l'Exploitant de traiter et d'exécuter les commandes passées sur ledit site.

Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, l'Exploitant informe les Clients sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de leur envoyer des offres commerciales.
En cas de modifications de leurs coordonnées, de leur adresse électronique ou autre, les Clients doivent procéder à une mise à jour de leurs données personnelles, en se connectant sur leur espace personnel accessible sur le site Internet.

## ARTICLE 15. ARCHIVAGE

L'archivage des bons de commande est effectué par le Service des Ventes de l'Exploitant conformément à l'article L 213-1 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en en faisant la demande écrite auprès dudit Service à l'adresse en tête des présentes.

## ARTICLE 16. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi.
En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17) selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'Exploitant.

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté par la partie la plus diligente devant les tribunaux compétents.